

# COMPTE-RENDU AUDIOCONFÉRENCE

## DU 23/04/2020 :

### « COVID-19 »

Une audio conférence s'est déroulée ce jour entre la Direction et les organisations syndicales du département. Vous trouverez ci-dessous les points abordés lors de cette audioconférence.

La Direction fait un état des effectifs sur notre DDFiP pour la journée du **22 avril 2020** :

- 498 agent·es sont concerné·es par le Protocole de Continuité de l'Activité (PCA) ;
- 218 agent·es étaient présent·es dans les services sur les 1433 agent·es ;
- 218 agent·es sur le PCA sont amené·es à exercer leurs missions à domicile ;
- 313 agent·es sont en télétravail pour des missions prioritaires et non prioritaires (brigade et huissiers) ;
- 21 agent·es exercent une activité professionnelle mais sans équipement de télétravail ;
- 511 agent·es sont en Autorisations Spéciales d'Absences, 72 % des agent·es en ASA sont des femmes ;
- 13 cas avérés/suspectés à la DDFiP77.
- le taux de présentiel en SIP était de 30 %.

Les statistiques changent tous les jours, car il y a un roulement dans les effectifs, il est difficile de figer une situation.

\*\*\*

### **Concernant la présence dans les services qui est en augmentation, Solidaires Finances Publiques a interpellé la Direction:**

Nous sommes toujours en période de confinement sous le PCA avec des missions prioritaires définies. À notre sens, nous devons nous poser la question de la raison de cette volonté de retour au travail. Effectivement, les collègues font preuve de très grande conscience professionnelle et souhaitent venir en soutien de leurs collègues présent·es dans les services.

De plus les mesures de sécurité sont-elles correctement mises en place pour accueillir ces renforts en présentiel ? Nous souhaitons également attirer votre attention sur les taux de présence dans les SIP lors de ces premiers jours de campagne, certains services sont déjà proches des 40 %, d'autres au-dessus, cela semble contraire à ce que vous aviez indiqué lors de notre précédente audioconférence où vous indiquiez une montée en puissance selon les besoins.

Solidaires Finances Publiques vous le rappelle plus il y a de collègues dans les services, plus le risque de contamination est élevé.

Si l'aspect de soutien et de collectif de travail est une évidence pour nos collègues afin de revenir dans les services, nous pouvons aussi y voir une relation de cause à effet entre l'ordonnance sur les congés et ARTT et ce retour dans les services.

En effet, nous tenons à attirer votre attention sur cette ordonnance qui a été prise au niveau de la Fonction Publique, outre la rapidité de la prise d'une telle décision que nous avons déjà dénoncé lors de la précédente audioconférence, nous sommes outrés de cette prise de sanctions à l'égard de l'ensemble des agent·es et de cette restriction des droits.

Nous vous rappelons que cette situation est subie par toutes et tous, ASA, télétravail, présentiel... soit par le manque de moyens fournis par l'administration, soit par la nature de la mission... Ce ne sont pas aux agent·es de payer de nouveau la facture alors que celle-ci est déjà bien lourde.

La grogne des agent·es de la DDFiP77 ne s'est pas faite tarder !

Certains agent·es préfèrent retourner au travail, car ils n'acceptent pas ces conditions de racket !

Quelle est la priorité pour notre ministre : la santé des agent·es en les préservant d'une exposition aux dangers ou préfère-t-il utiliser le bâton et envoyer les agent·es dans les services ?

Le DG a indiqué aux organisations syndicales nationales vouloir une « application mesurée » de cette ordonnance à la DGFIP.

Sachez que Solidaires Finances Publiques est fermement opposé à celle-ci, pour les agent·es la pilule

est bien dure à avaler.

Nous comptons sur vous afin de faire remonter à la Direction Générale la position de notre section locale sur ce sujet.

\*\*\*

- **Présence dans les services : Nous avons constaté une forte augmentation de la présence des agent·es dans les services (une cinquantaine en plus par rapport à la semaine précédente).**

La Direction nous indique que certains collègues veulent revenir travailler.

La Direction nous annonce qu'une cinquantaine d'agent·es en mission non prioritaire se rendent au travail, notamment dans les SIP.

- **Ordonnance sur les congés/ARTT : Avez-vous du nouveau sur l'application de cette ordonnance ?**

La circulaire ministérielle n'est pas encore connue. C'est le Secrétariat Général qui va établir la note. En début de semaine prochaine la DG devrait établir un cadrage sur la mise en place de cette ordonnance .

Pour les télétravailleur·euses, il·elles pourraient ne pas être concerné·es par l'ordonnance sur les congés ou les ARTT dans la mesure où il·elles ont produit un travail « effectif ».

La Direction nous informe que pour les agent·es qui ont pris des congés durant la période de confinement, les congés pris viendront en diminution des jours de congés qui seront prélevés, mais la proportion n'est pas encore connue.

De même la Direction a été floue concernant les agent·es en présentiel venant dans le cadre de roulement, la proratisation des retraits d'ARTT sera-t-elle effective ? Tout cela n'est pas clair

- **Prime de 1000€ :**

C'est le ministre qui doit établir la note sur cette prime, elle n'est pas encore établie et la Direction n'a pas de visibilité sur la date de publication de cette note.

La prime c'est la reconnaissance du travail des collègues dans un environnement dégradé

D'après la Direction, les agent·es susceptibles d'obtenir une prime sont les agent·es venus en présentiel, les télétravailleur·euses. Pour rappel, la prime ne sera pas forcément versée à 100 %, elle pourrait être diminuée par tiers selon les cas mais tout cela est encore bien flou...

Solidaires Finances Publiques a dénoncé l'ordonnance sur les congés et les différents critères possibles de mise en place de la prime. Nous avons indiqué à la Direction qu'il risquerait d'y avoir des retours dans les services très compliqués au vu des différentes situations et des inégalités de traitements entre les agent·es. La Direction en a convenu selon ses mots : « ce sera discriminant mais juste » Nous laissons l'analyse de ces termes à chacun·es.

La note de cadrage sera axée sur l'identification des agents·es pouvant bénéficier de la prime.

Solidaires Finances Publiques 77 invite chaque agent·e à vérifier sa position dans Sirhius et à la faire remonter à leur chef·fe de service si celle-ci était incorrecte.

En effet, la DDFiP nous a indiqué que Sirhius servirait de base pour l'application de l'ordonnance sur les congés et ARTT et pour le versement de la primes.

Les différentes positions administratives dans Sihrius :

- Position normale d'activité (présentiel)
- Télétravail
- ASA contraintes particulières (garde d'enfant ou fragilité).

- **Campagne IR : Pouvez-vous garantir que les roulements continuent à être mis en place sur l'ensemble des SIP ?**

D'après les plans fournis par les chef·fes de service, la Direction nous informe que certains services n'effectuent pas de roulement. La Direction réaffirme qu'elle est pour les roulements des équipes. La Direction s'est engagée à rappeler aux chefs de services l'importance de la mise en place de roulements dans les services.

- **Campagne IR :** Lors d'une interview au Parisien, M. Darmanin a indiqué qu'il proposerait au Premier Ministre « *une organisation de déconfinement pour les agents afin qu'ils soient en mesure, à partir du 11 mai, de mettre en place des rendez-vous physiques ou d'accueillir du public sans rendez-vous* ». Tous les spécialistes s'accordent en effet à dire que le risque pandémique n'aura pas disparu avant une longue période. Pire, ils craignent une seconde vague. Ouvrir les services à plusieurs millions de personnes serait donc une folie : cela mettrait en danger les agent·es des Finances publiques et les contribuables. Les agent·es des finances publiques sont particulièrement attaché·es à leurs missions de service public. Mais dans cette période historique, pour Solidaires Finances Publiques, la priorité absolue demeure la protection de la vie et la santé, ce que les déclarations du Ministre mettent clairement en danger.

Le Directeur Général a indiqué que les propos du Ministre avaient été tronqués par le journaliste du Parisien et qu'il aurait bien précisé qu'il s'en remettrait au plan établi par la DGFIP et par ailleurs fait état des contraintes et des inconnues de la période.

Les services ouvriraient au public si la sécurité sanitaire pour les agent·es et les contribuables pouvait être assurée.

- **PCRFP :** Pouvez-vous nous indiquer combien d'agent·es sont mobilisé·es en présentiel et en télétravail ? Lorsqu'il·elles sont mobilisé·es pour la campagne, doivent-il·elles poursuivre également leur mission au sein du PCRFP ?

La Direction nous indique que sur les 59 agent·es en PCRFP, 10 sont en poste en présentiel et 16 sont en télétravail. Le contrôle fiscal ne constitue pas une mission prioritaire dans le cadre du PCA, les agent·es du PCRFP mobilisé·es en soutien aux SIP se consacrent donc à leur rôle de soutien.

- **Mission en SIP :** Objectif de saisie, délais de traitement des e-contact, courriel... Nous vous demandons de faire un message à l'ensemble des responsables afin qu'aucune pression ne soit mise sur les agent·es en termes de délais de traitement des e-contact, d'objectif de saisie des déclarations... Nous sommes dans un dispositif et une campagne très particuliers bien loin du fonctionnement des campagnes des années précédentes.

La Direction nous informe qu'il n'est pas exclu que des débordements d'appels des centres de contacts soient envoyés sur nos sites. La Direction affirme que tous les agent·es ont des objectifs et que nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas fixer d'objectif.

Solidaires Finances Publiques a demandé à la Direction quelle communication avait été faite en local par la DDFiP 77 pour cette campagne particulière. La Direction nous a répondu qu'aucune communication locale à la presse n'a été faite pour cette campagne, la seule communication est celle faite en nationale.

- **Téléphone :** Vous avez clairement indiqué que la réponse aux appels téléphoniques ne se ferait qu'en présentiel. Qu'en est-il de la gestion des contre-appels, sont-ils passés également que par les collègues en présentiel ? Pour Solidaires Finances Publiques, il n'est pas possible que cette tâche soit faite avec les téléphones personnels.

La Direction rappelle qu'elle était opposée à la distribution de téléphone portable, elle en a tout de même commandé 25 dans le cadre de la commande nationale, cependant elle se dit frileuse sur ce sujet.

Solidaires Finances Publiques 77 a rappelé à la Direction leurs obligations en terme de télétravail s'appuyant sur le Décret n° 2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature :

« L'employeur prend en charge les coûts découlant directement de l'exercice des fonctions en télétravail, notamment le coût des matériels, logiciels, abonnements, communications et outils ainsi que de la maintenance de ceux-ci. ».

Pour les agent·es qui ne le souhaiteraient pas, la Direction n'obligera pas les agent·es à servir de leurs téléphones personnels.

- **Télétravail :** Des agent·es effectuent du télétravail sans équipement télétravail fourni par la DDFiP, sont-il·elles bien considéré·es comme télétravailleur·euses ?

La Direction nous informe que ces collègues sont considéré·es pour la DG comme télétravailleur·euses.

- **Déploiement des ordinateurs : La livraison des 50 ordinateurs a-t-elle eu lieu ? De plus, le Directeur Général lors de l'audioconférence du 20 avril avec les organisations syndicales nationales a indiqué qu'une nouvelle commande de 2000 ordinateurs portables allait avoir lieu. Savez-vous combien seront mis à la disposition de la DDFiP 77 et quels services en seront bénéficiaires ?**

Les ordinateurs devaient arriver cette semaine mais ils ne sont toujours pas arrivés ! La DG a du mal à se fournir en ordinateurs et seulement 1200 ordinateurs pourraient être distribués pour l'ensemble de la DDFiP. La commande nationale initiale (2400 ordinateurs) ayant été divisée par 2, la Direction s'attend à une livraison locale également divisée par 2 donc 25 ordinateurs environ...

La Direction reconnaît que la DDFiP est extrêmement faible en terme de moyens concernant le télétravail comparé avec d'autres secteurs de la Fonction Publique tels que l'Éducation Nationale par exemple.

- **Déconfinement : Lors de l'annonce du 1<sup>er</sup> ministre du dimanche 19 avril, il a indiqué qu'il fallait maintenir le télétravail autant que possible, le dispositif mis actuellement en place à la DDFiP 77 perdurera-t-il après le 11 mai ?**

Pour le moment la Direction travaille sur le déconfinement. Elle estime que les agent·es en télétravail pourraient y rester à partir du 11 mai dans la mesure du possible.

- **Congés bonifiés : Les congés bonifiés pour l'été 2020 sont-ils maintenus ? L'ordonnance prise sur les congés et ARTT aura-t-elle un impact sur les congés bonifiés des agent·es devant partir ? Si ces congés bonifiés sont annulés en raison de la crise sanitaire, cela aura-t-il un impact sur le décompte des prochains congés bonifiés ?**

Pour le moment la Direction n'a pas d'instruction correctrice sur les congés bonifiés de l'été 2020. C'est en cours d'instruction à la centrale, mais ils ne devraient pas être remis en cause.

- **Masques et gants : Vous avez mis en ligne des fiches pratiques sur le COVID-19 notamment sur le bon usage des masques et des gants, cela veut-il dire que tous les agent·es présent·es dans les services vont être dotés de masques et de gants ?**

La Délégation interrégionale impose à la Direction de faire une réserve de masque, elle représente 1000 masques pour répondre à des demandes. En fonction des nouvelles dotations de la part de la délégation la réserve fluctue.

Pour que les masques puissent être utiles il faut que les personnes sachent les utiliser, c'est pour cela que la Direction a mis en ligne ces fiches.

Pour le moment aucune consigne n'est donnée pour le port du masque au bureau.

Un marché public est à l'étude au niveau du secrétariat général de Bercy pour une commande de masque en tissu.

- **Séparateurs plastiques :**

Concernant les séparateurs fabriqués par le SDNC, la délégation interrégionale accorde 70 séparateurs sur les 112 commandés, mais la Direction n'a de visibilité ni sur le nombre réel de séparateurs qui seront livrés, ni sur la date de livraison. En effet la DG a prévu d'équiper un SIP sur deux.

Parallèlement, la DDFiP 77 a effectué une commande auprès d'une société privée pour 40 séparateurs, ils devraient arriver début mai.

- **Déménagement de Sénart :**

Le bail est signé depuis le 1<sup>er</sup> mars, la Direction n'a toujours pas récupéré les clefs du local de Savigny, la Direction devrait les avoir début mai.

\*\*\*

En ce qui concerne le déconfinement à partir du 11 mai, la Direction n'a pas d'information sur ce qu'il va être préconisé par la Direction Générale et par le Secrétariat Général, lorsqu'elle aura plus d'information sur les mesures mise en place à partir du 11 mai, elle en fera part aux organisations syndicales.

En ce qui concerne l'établissement des paies d'avril et mai les CSRH font leur possible pour effectuer les modifications (changement de grade, réajustement de primes, situation familiale, etc.).

Une audioconférence des membres du CHSCT aura lieu le **28 avril 2020 à 9h30**, à l'ordre du jour : Campagne Impôt sur le revenu : prérequis sanitaires pour les agents en présentiel (protocole, affiches et plans de répartition des agents des SIP).

Solidaires Finances Publiques 77 a profité de cette audiconférence pour remercier le service RH pour les statistiques quotidiennes et pour leur réactivité concernant les courriels que nous leur envoyons.

**La prochaine audio conférence avec la Direction aura lieu le jeudi 30 avril à 9h30.**

**D'ici là n'hésitez pas à nous contacter afin que l'on puisse faire remonter toutes vos questions.**